



UNSA-Education

De Seine Saint Denis

Déclaration au CSA SD 1D du 2 septembre 2026

Madame la Directrice académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

L'UNSA Éducation souhaite tout d'abord souhaiter une bonne rentrée à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, qui, une nouvelle fois, ont répondu présents malgré des conditions d'exercice toujours plus difficiles.

Car derrière les discours institutionnels, une réalité demeure : les personnels sont fatigués, préoccupés et de plus en plus nombreux à perdre confiance dans leur institution.

Le dernier baromètre du SE-Unsa est à cet égard particulièrement préoccupant. Seulement 0,3 % des personnels interrogés se déclarent confiants dans l'avenir du système éducatif, tandis que 76 % se disent inquiets pour cet avenir et que 71 % estiment ne pas être suffisamment respectés ou reconnus dans l'exercice de leur métier.

Ces chiffres ne sont pas qu'une statistique nationale. Ils traduisent ce que nous entendons quotidiennement sur le terrain.

Ils disent la lassitude face aux réformes successives, l'accumulation des missions, les injonctions contradictoires, le manque de personnels, les difficultés de remplacement, la dégradation des conditions de travail et le sentiment grandissant de ne plus pouvoir exercer son métier dans de bonnes conditions.

Et en Seine-Saint-Denis, cette réalité est encore plus criante.

Notre département ne peut pas être considéré comme un département comme les autres.

Les besoins éducatifs y sont considérables. Les difficultés sociales et scolaires auxquelles sont confrontés nos élèves nécessitent davantage de personnels, davantage d'accompagnement et davantage de stabilité.

Pourtant, la logique qui continue de prévaloir est trop souvent celle du calcul comptable.

La baisse démographique ne peut pas être la seule variable permettant de déterminer les moyens attribués au département.

Moins d'élèves doit être l'occasion d'améliorer les conditions d'apprentissage et de travail, et non un prétexte pour réduire les moyens.

Les différentes étapes de la carte scolaire 2026 l'ont une nouvelle fois démontré.

Après les mesures arrêtées au printemps, de nombreuses situations d'écoles sont encore fragiles et nécessitent aujourd'hui une attention particulière. Les recomptages effectués en juin ont permis de revenir sur plusieurs fermetures et d'obtenir de nouvelles ouvertures. Nous avons reconnu les réponses positives apportées sur certaines situations, mais nous

continuerons à défendre toutes les écoles qui, au regard de leurs effectifs et de leurs réalités locales, doivent bénéficier d'une ouverture.

Nous demandons donc que les décisions de cette rentrée soient prises au plus près de la réalité des écoles et non à partir de projections administratives devenues parfois obsolètes avant même la rentrée.

Car les chiffres ne doivent jamais faire oublier les réalités humaines.

Une classe chargée, c'est un enseignant qui dispose de moins de temps pour chacun de ses élèves.

Une fermeture de classe, c'est une équipe déstabilisée et des conditions de travail dégradées.

Un poste non remplacé, c'est une école qui doit trouver dans l'urgence des solutions d'organisation.

Un AESH absent ou affecté sur plusieurs établissements, c'est un accompagnement des élèves en situation de handicap qui devient insuffisant.

Et derrière chacune de ces situations, ce sont des personnels qui compensent, encore et toujours, les insuffisances du système par leur engagement personnel.

L'école inclusive ne peut plus reposer sur le seul engagement des personnels

L'UNSA Éducation refuse que l'inclusion scolaire continue à être pensée sans les moyens humains nécessaires.

Dans notre département, les besoins sont particulièrement importants. Les enseignants, les AESH, les personnels médico-sociaux, les PsyEN, les personnels de direction et l'ensemble des équipes éducatives sont confrontés à une complexification croissante des situations.

Nous ne pouvons pas demander toujours davantage aux personnels sans leur donner les moyens de répondre aux besoins des élèves.

Concernant les AESH, nous réaffirmons notre exigence d'une véritable reconnaissance professionnelle : un statut à la hauteur de leurs missions, une rémunération digne, une formation adaptée et des conditions d'affectation compatibles avec un accompagnement de qualité.

La transformation des PIAL et la mise en place des PAS ne doivent pas être un simple changement d'organisation administrative. Elles doivent apporter une amélioration réelle pour les élèves, les familles et les personnels.

Le remplacement reste une urgence départementale

Nous voulons également alerter une nouvelle fois sur la question du remplacement.

Dans un département comme la Seine-Saint-Denis, chaque absence non remplacée fragilise immédiatement le fonctionnement d'une école.

Les personnels ne peuvent pas être la variable d'ajustement d'un système qui manque de moyens.

Nous demandons donc un état précis des moyens de remplacement disponibles à cette rentrée, des postes vacants et des besoins non couverts, afin que cette instance puisse disposer d'une vision transparente de la situation.

Cybersécurité et outils numériques : les personnels ne doivent pas payer le prix des défaillances du système

Nous souhaitons également revenir sur une situation qui pèse particulièrement lourdement sur cette rentrée : les dysfonctionnements des outils numériques et les conséquences du piratage informatique.

Pour les directrices et directeurs d'école, la situation est particulièrement préoccupante. Alors même qu'ils doivent assurer les nombreuses opérations indispensables à la rentrée, ONDE ne fonctionne toujours pas correctement, compliquant considérablement la gestion des élèves, les remontées d'effectifs et les opérations de carte scolaire.

Nous voulons ici rappeler une évidence : les directeurs et directrices ne peuvent pas être tenus responsables du dysfonctionnement d'un outil dont ils dépendent pour exercer leurs missions.

Ils subissent déjà une charge de travail considérable à cette période de l'année. Leur demander de pallier manuellement les défaillances des applications institutionnelles, de multiplier les démarches ou de trouver des solutions de contournement n'est pas acceptable.

Et cette situation ne concerne pas uniquement les écoles.

Les personnels administratifs de la DSDEN sont eux aussi en première ligne. Ils subissent directement les conséquences du piratage et des difficultés informatiques qui perturbent leur activité quotidienne et nous les remercions pour leur travail.

Les personnels administratifs doivent eux aussi pouvoir travailler dans des conditions normales, avec des outils opérationnels, des procédures sécurisées et des informations fiables.

Le piratage informatique ne doit pas devenir une charge supplémentaire reportée sur les agents qui doivent ensuite gérer ses conséquences.

Au-delà des dysfonctionnements immédiats, c'est également la question de la protection des données des élèves, des familles et des personnels qui est posée.

L'UNSA Éducation demande donc que la cybersécurité fasse pleinement partie des priorités de l'institution : des systèmes suffisamment sécurisés, des outils fiables, des procédures claires en cas d'attaque, une information rapide des personnels et une véritable formation aux risques numériques.

Il n'est pas acceptable que les personnels découvrent parfois une attaque ou une fuite de données par les médias ou les réseaux sociaux alors qu'ils sont directement concernés.

La transformation numérique de l'Éducation nationale ne peut se faire sans un investissement à la hauteur dans la sécurité des systèmes d'information et dans l'accompagnement des personnels.

Les personnels ont besoin de reconnaissance

Le constat national porté par le SE-Unsa doit nous interpeller collectivement.

Lorsque moins d'un personnel sur cent se dit confiant dans l'avenir du système éducatif, il ne suffit plus de demander aux personnels de « faire mieux ».

Ils font déjà énormément avec des moyens insuffisants.

Ce dont ils ont besoin, c'est de reconnaissance, de stabilité, de moyens et de considération.

Pour une véritable politique éducative en Seine-Saint-Denis

À l'heure où l'École publique doit plus que jamais être un lieu de réussite, d'émancipation et de cohésion sociale, nous refusons qu'elle soit pilotée uniquement à partir d'indicateurs budgétaires.

L'École publique est un investissement.

Investir dans l'École en Seine-Saint-Denis, c'est investir dans les élèves, dans les personnels et dans l'avenir de notre département.

L'UNSA Éducation restera donc une organisation syndicale exigeante, constructive et déterminée.

Constructive, parce que nous savons reconnaître les avancées obtenues et dialoguer lorsque le dialogue permet de faire évoluer les décisions.

Exigeante, parce que les besoins de notre département ne peuvent plus être minimisés.

Déterminée, parce que nous continuerons à défendre chaque école, chaque établissement et chaque personnel qui nous sollicite.

Une rentrée réussie ne se mesure pas uniquement au nombre de classes ouvertes ou fermées.

Elle se mesure à la capacité de chaque élève à être accueilli dans de bonnes conditions et à celle de chaque personnel à pouvoir exercer son métier dignement.

Nous vous remercions pour votre écoute.